

CHAMPIONNAT DE LA LOIRE



13 OCTOBRE 2019
AU COMPLEXE SPORTIF DE MEONS

Buvette et restauration sur place

PHOTO HYE JI PERRIER

CHAMPIONNAT DE LA LOIRE

LES HORAIRES

Dimanche 13 octobre 2019

Horaires	Epreuves
9h00-10h00	Essais toutes catégories
10h00-10h50	Essais avec grille
11h00	Manches 1§2
12h30	Pause
13h45	Manche 3 et phases finales
17h00	Remises des récompenses

Ce timing prévisionnel est susceptible de changer en fonction du nombre de pilotes.

LES ENGAGEMENTS

Pour les pilotes du Comité de la Loire et hors Loire :

- Pour une épreuve 20 " ou Cruiser : 9 euros par pilote
- Pour une épreuve 20" ou une épreuve Cruiser : 13 euros par pilote

LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront obligatoirement sur feuille type envoyée avec l'invitation où à demander au club organisateur. Les pilotes seront notés par ordre alphabétique. Bien renseigner toutes les colonnes.

Les inscriptions se feront uniquement par mail et devront être envoyées par le responsable des engagements des clubs au responsable du secrétariat de la course ET au club organisateur. La date limite d'inscription est fixée au mercredi 23 h précédant la course. La date de réception du mail faisant foi.

A adresser à

MORAWIEC Nathalie

Avant le mercredi 9 octobre 2019 à 23 h 00

Email : nathalie.schevingt@wanadoo.fr

Copie : secretariatbmx42@laposte.net

Passé ce délai une pénalité de 5 euros sera appliquée à tous les pilotes retardataires. Ces inscriptions ne seront prises en compte que s'il reste de la place sur les feuilles de races.

Le responsable du secrétariat confirmera par retour les inscriptions, mais c'est au club de s'assurer que les engagements ont bien été réceptionnés.

3 arbitres par club de la Loire doivent être présents avec les engagés pour valider les engagements de leur club (stagiaire non compris)

Les clubs devront surveiller lors des inscriptions que leurs pilotes soient bien licenciés et bien inscrits dans leur catégorie.

Les droits d'engagement devront être réglés auprès du secrétariat au plus tard au matin de la course et par le responsable de chaque club.

Un contrôle des licences pourra être effectué le jour de la compétition. Le montant de la pénalité sera versé le jour de la course au Comité de la Loire en même temps que les inscriptions.

LES CATEGORIES

ANNEE	MASCULIN	FEMININ	CRUISER H/F
2013 et plus 6 ans et moins	Pré licencié garçon	Pré licenciée fille	
2011-2012 7/8 ans	Poussin	Poussin fille	
2009-2010 9/10 ans	Pupille	Pupille fille	
2007-2008 11/12 ans	Benjamin	Benjamin fille	
2005-2006 13/14 ans	Minime	Minime fille	Cruiser ou cruiser loisir
2003*2004 15/16 ans	Cadet	Cadet fille	Cruiser ou cruiser loisir
2001-2002 17/18 ans	Junior	Femme 17 ans et plus	Cruiser ou cruiser loisir
2000 et moins	Homme 19 et plus	Femme 17 ans et plus	Cruiser ou cruiser loisir

Si les pilotes d'une catégorie (garçons ou filles) ne sont pas assez nombreux (moins de 4 pilotes), ils seront regroupés dans la catégorie inférieure ou supérieure tout en gardant un classement séparé.

Les Cruiser filles courront ensemble si elles sont au moins 4, sinon elles seront regroupées avec les garçons « loisir ».

CLASSEMENTSET RECOMPENSES

Les 8 premiers de chaque catégorie seront récompensés lors de la cérémonie protocolaire.

La présence des pilotes lors de la remise des récompenses est obligatoire. Les récompenses ne seront pas remises à un tiers.

TOUS LES PILOTES qui montent sur le podium doivent (Pantalon, maillot, chaussures ou baskets : pas de tongs !)^o **impérativement le faire en tenue BMX**

Le règlement concernant la cérémonie protocolaire sera appliqué en tout point (cf.§6-sanctions et appel – 6.9.005)

LE REGLEMENT

Le Championnat de la Loire relève du règlement national FFC2019 :

Tous les pilotes licenciés peuvent participer ainsi que **ceux présentant une licence à la journée avec un certificat médical.**

Chaque pilote devra porter le maillot du club.

Les plaques latérales sont obligatoires.

Le pilote inscrit se blessant au cours des essais sera classé sous deux conditions :

1. Il faudra avertir le secrétariat avant la seconde manche.
2. Un certificat médical ou attestation des secouristes.

Si les pilotes d'une catégorie ne sont pas assez nombreux (moins de 4 pilotes) ils seront regroupés avec ceux de la catégorie inférieure ou supérieure tout en gardant un classement séparé.

Les filles qui le désirent pourront courir avec les garçons de leur catégorie. Ce choix est définitif pour les manches de la Coupe de la Loire 2019. Sauf Championnat).

Les pilotes nationaux peuvent participer.

Les pilotes du comité extérieur peuvent participer mais seront sortis du classement général.

Un minimum de 4 engagements sur les manches de Coupe de la Loire et du Championnat sera requis pour prétendre à la qualification aux courses Auvergne Rhône Alpes 2020.

L'accès à la bute de départ et à la zone d'arrivée est interdite aux coachs.

Pour tout point non indiqué au présent règlement, se référer au règlement national.

RESTAURATION

La restauration sur place ainsi qu'une buvette seront à votre disposition, assurée par des bénévoles.

LE PARKING

Situé à proximité de la piste de BMX sur le site de Méons, le parking est gratuit.

Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons de respecter scrupuleusement les panneaux d'interdiction de stationner et d'écouter l'ordre de nos bénévoles.

LES SECOURS

Une équipe de secouristes sera présente sur la piste dès 8h30 et durant toute la journée.

LES STANDS

Les exposants seront présents la journée de compétition.

LES CAMPING CAR

Une zone d'accueil pour les camping-cars. Il n'y aura ni électricité, ni eau, ni zone de vidange est prévue

ACCES A LA PISTE

La piste sera fermée le samedi 12 octobre.

Adresse de la piste

Piste BMX de Saint Etienne

Site de Méons

NOUS CONTACTER

Secrétariatbmx42@laposte.net